CRT & CPTS

une coopération construite au service du parcours de la personne âgée





Association de professionnels de santé



Service porté par un EHPAD

Coordination territoriale, prévention primaire et secondaire



Coordination des parcours individuels et prévention tertiaire

Personnes de plus de 60 ans autonomes



Personnes en perte d'autonomie

Divre ... des enjeux communs

Répondre aux besoins évolutifs des personnes âgées, de la prévention à la prise en charge de la perte d'autonomie



Mutualiser les ressources pour une efficacité accrue et une meilleure connaissance des dispositifs

Simplifier l'accès aux soins et aux services grâce à une coordination fluide entre les acteurs locaux

Comment ça marche?

- •Cartographie et mise en mouvement des ressources
- •Repérage précoce et évaluation des risques de perte d'autonomie (ICOPE)
- Rencontres professionnelles
- •Lien avec la vie civile (associations, CCAS, mairies, etc...)





- •Gestion des parcours individuels des personnes en perte d'autonomie
- •Financement de prestations (en attente d'APA ou en complément)
- •Soutien aux aidants : information, orientation...
- •Ouverture des EHPAD : participation aux activités pour les personnes à domicile

Un écosystème local intégré

Partenaires impliqués

- Prévention primaire : CCAS, mairies, associations, MJC, Centres Sociaux, Conférence des financeurs, Caisses de retraite...
- Prise en charge : Conseil Départemental, établissements de santé, médico-sociaux, DAC, SAD, SSIAD, EHPAD...



Pilotage et mise en œuvre

- Représentation croisée : CRT et CPTS présents dans leurs gouvernances respectives
- Mutualisation des moyens : personnel commun (IDE coordinatrice)

Avantages

- Simplification des échanges entre partenaires
 - ✓ Vision globale du parcours pour les professionnels
- Mutualisation des moyens pour une meilleure efficacité
- Temps partagé : risque de surcharge pour les professionnels
 - Superposition des territoires : adapter l'organisation à l'écosystème local



Et vous?

Comment ces dispositifs se déploient-t-ils sur votre territoire ?

Quels leviers mobilisez-vous pour renforcer la coordination?

Contactez-nous pour échanger!

CRT Vivre:

06.72.94.95.56 - coordination@crtvivre.fr

CPTS Sel et Eau:

06.23.75.52.23 - coordination@cpts-sel-et-eau.fr - cpts-sel-et-eau.fr

Vigilance et leviers